

ECOLE DE TENNIS 2024/2025

Document à lire et à conserver



CALENDRIER DES COURS

Du Lundi au Samedi (30 semaines) hors vacances scolaires

Début des cours : LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

Fin des cours : SAMEDI 14 JUIN 2025 (avec la fête de l'école de Tennis)

SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	30/09 au 05/10	04/11 au 09/11	02/12 au 07/12	Vacances scolaires	27/01 au 01/02	Vacances scolaires 2 semaines	31/03 au 05/04	Semaine de l'Ascension	02/06 au 07/06
09/09 au 14/09	07/10 au 12/10	12/11 au 16/11	09/12 au 14/12	Semaine de trêve hivernale	03/02 au 08/02	10/03 au 15/03	07/04 au 12/04	12/05 au 17/05	09/06 au 14/06
16/09 au 21/09	14/10 au 19/10	18/11 au 23/11	16/12 au 21/12	13/01 au 18/01	10/02 au 15/02	17/03 au 22/03	14/04 au 19/04	19/05 au 24/05	
23/09 au 28/09	Vacances scolaires 2 semaines	25/11 au 30/11	Vacances scolaires	20/01 au 25/01	17/02 au 22/02	24/03 au 29/03	Vacances scolaires 2 semaines	26/05 au 31/05	

Pas de cours les jours fériés : lundi 11 novembre, lundi 31 mars (Pâques), jeudi 1 mai, jeudi 8 mai, lundi 19 mai (Pentecôte)

Pas de Cours les semaines Suivantes (hors vacances scolaires) :

Du lundi 6 janvier au dimanche 12 janvier (trêve hivernale)

Du lundi 5 mai au dimanche 11 mai (semaine de l'Ascension)

FONCTIONNEMENT

Les enfants doivent **arriver 5 minutes avant le début de la séance pour s'échauffer.**

Pour une meilleure organisation des séances, **merci de signaler par SMS toute absence de vos enfants à Alexandre au 06 32 38 37 10.**

N'hésitez pas à venir nous voir sur les courts pour en savoir plus sur les progrès de vos enfants.

Intempéries (vent, pluie, brouillard, neige) : les cours ont lieu sous le court couvert.

En cas de mauvais comportement et de non-respect du règlement de l'école de Tennis, des sanctions pourront être appliquées dès le court suivant.

COMPÉTITIONS/TOURNOIS

Pour les élèves motivés et pour une meilleure progression, des tournois par catégorie d'âge sont organisés tout au long de l'année dans les autres clubs de la région en plus de ceux du club (demandez les renseignements pour inscription à Alexandre).

CONTACTS

Responsables Ecole de Tennis : Alexandre LEVESQUE : 06 32 38 37 10

Patricia GOUNON : 06 38 74 20 26

contact@tcdommartin.com

ECOLE DE TENNIS 2024/2025

Document à lire et à conserver



REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS

1 • Le Club prend en charge les enfants pendant la durée du cours, ceci implique que le club ne pourrait être tenu pour responsable des incidents qui arriveraient en dehors des horaires de cours.

2 • Dans le cas où vous accompagnez votre enfant, vous devez vous assurer que le cours a bien lieu avant de le déposer au club house du complexe de Maligny. Le club déclinera toute responsabilité si un « incident » survient entre le parking et le club house ainsi qu'entre le club house et le parking.

Pour une meilleure organisation des séances.

Merci de signaler toute absence de vos enfants par SMS à Alexandre : 06 32 38 37 10

3 • **LA PONCTUALITE** : Les enfants doivent **arriver 5 Minutes avant le début de la séance pour s'échauffer**. En cas de retard, les parents devront prévenir le moniteur.

4 • **LA TENUE** : Les élèves doivent porter une tenue adaptée à la pratique du tennis : chaussure de tennis, jogging ou short.

5 • **LE RESPECT** : Les élèves doivent respecter le moniteur et leurs partenaires mais aussi les structures du club (matériel, club house...)

6 • **INTEMPERIES** : (vent, pluie, brouillard, neige) : les cours ont lieu sous le court couvert. Tous les cours seront assurés ; il est demandé aux enfants d'avoir des baskets propres pour le court couvert et donc de venir avec d'autres chaussures pour l'extérieur.

7 • Si pour une raison quelconque la leçon était supprimée ou écourtée, votre enfant devra rester jusqu'à la fin des cours dans le club house, nous vous demandons de le lui rappeler.

8 • En cas d'urgence, vous autorisez les accompagnateurs ou responsables à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale à votre enfant.

9 • Tous les enfants inscrits à l'école de tennis sont licenciés à la FFT et bénéficient d'une assurance les couvrant lors d'un accident.

10 • Au moment de leur inscription, les enfants devront donner obligatoirement une photocopie du certificat médical.

11 • Le tarif de l'école de tennis comprend les leçons de tennis, la licence FFT et la cotisation au club.

LE NON-RESPECT DE CES PRINCIPES POURRA ENTRAINER DES SANCTIONS DES LES COURS SUIVANTS.

FONCTIONNEMENT

1 • Il y a des journées « Jeux et Matches » dans la saison avant les vacances scolaires pour définir le niveau de l'enfant.

2 • Un tournoi de l'école de tennis a lieu en fin d'année. Pour les élèves motivés et pour une meilleure progression, des tournois par catégorie d'âge sont organisés tout au long de l'année dans les autres clubs de la région en plus de ceux du club (demandez les renseignements pour inscription à Alexandre).

3 • Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

4 • Les enfants sont regroupés par groupe d'âge et de niveau pendant l'année et les éventuels stages.

5 • N'hésitez pas à venir nous voir sur les courts pour en savoir plus sur les progrès de vos enfants.

6 • Beaucoup d'enfants ne jouent pas en dehors de leur cours de l'école de tennis, aussi nous tenons à votre disposition une liste d'enfants du club du même âge et du même niveau avec leur numéro de téléphone car jouer en dehors de l'école de tennis permet :

*De mieux appliquer les conseils du moniteur

*De développer la perception des trajectoires

*De mieux comprendre ses points forts et faibles

*De gérer ses émotions lors d'un match